

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ Ile-de-France

Entretien avec Magali Guadalupe Miranda

#### « Les collégiens fantasment le monde du droit »

Propos recueillis par Sophie Tardy-Joubert

Page 6

#### ■ Ile-de-France

Delphine Bauer

#### « Le droit n'est pas seulement là pour sanctionner, mais pour protéger »

### DOCTRINE

Page 9

#### ■ Constitutionnel

Louis-Sami Ramdani

#### Les ordonnances à l'épreuve de la QPC : haro sur le Conseil constitutionnel !

Page 18

#### ■ Personnes / Famille

Laura Viaut

#### La place de l'enfant dans la médiation familiale

### CULTURE

Page 20

#### ■ Bibliographie

Céline Slobodansky

#### La mécanique des puissants

## ACTUALITÉ Ile-de-France



### HAUTS-DE-SEINE (92)

## « Les collégiens fantasment le monde du droit » <sup>157j6</sup>

Entretien avec Magali GUADALUPE MIRANDA, avocate au barreau des Hauts-de-Seine

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Pour la troisième année consécutive, le Conseil national des barreaux, le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Jeunesse et des Sports, organisaient le 6 octobre dernier, la Journée du droit dans tous les collèges de France. Avocate au barreau des Hauts-de-Seine (92), Magali Guadalupe Miranda est intervenue auprès d'élèves de quatrième au collège Les Chênevoux, à Nanterre. Elle revient sur ses échanges avec les élèves.

#### Les Petites Affiches : Comment s'est déroulée cette Journée du droit ?

**Magali Guadalupe Miranda :** Je suis intervenue une heure dans deux classes de quatrième, au collège Les Chênevoux, à Nanterre. Le thème retenu pour cette troisième Journée du droit était celui des libertés. J'ai été agréablement surprise de voir qu'ils avaient très spontanément cette idée que la liberté n'est pas absolue mais limitée. Ils en ont tout de suite mentionné les limites : celle de la loi, celle de ne pas faire de tort à autrui.

#### LPA : Comment avez-vous décliné ce thème de la liberté ?

**M.G.-M. :** Nous avons mis ce concept de liberté à l'épreuve de la réalité, en prenant plusieurs exemples concrets. Tout d'abord, nous avons évoqué les limites imposées par la gestion de la crise sanitaire. Le principe de liberté fait que je peux me déplacer où je veux mais celui-ci a été restreint pour préserver le droit à la santé. De la même manière, j'ai le droit de m'habiller comme je veux, mais je dois porter un masque quand je sors.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client  
annonces-gp@lextenso.fr  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

la loi

annonces-jll@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 34 52 34